

BEAUX-ARTS DE PARIS

14, rue Bonaparte
75272 Paris cedex 06
+33 01 47 03 50 00
beauxartsparis.fr



Candidature à la formation doctorale
SACRe (Sciences, Arts, Création, Recherche)

2020-2021

CE DOSSIER
DOIT ÊTRE RETOURNÉ
AU PLUS TARD
AU 13 MAI 2020 INCLUS

Sur place ou par la poste, le cachet de la poste
faisant foi, à l'adresse suivante :

École nationale supérieure des beaux-arts
Programme de recherche SACRe/ARP
À l'attention de Claire Garcia
Recherche
« Candidature SACRe 2020 »
14 Rue Bonaparte,
75272 Paris Cedex 06

CONDITIONS
D'ADMISSION

Le programme SACRe des Beaux-Arts de Paris recrute
un candidat en 2020. L'inscription à ce programme
est ouverte jusqu'au 13 mai 2020.

Aucun dossier envoyé hors délai ou incomplet ne sera
traité. Les dossiers ne peuvent être envoyés en
plusieurs parties dissociées. Ils seront considérés
comme irrecevables dans ce cas.

Les candidats doivent remplir les conditions
d'inscription universitaire en doctorat et être
titulaires d'un diplôme sanctionnant cinq années
d'études supérieures :

- diplôme national de Master ;
- diplôme conférant le grade de Master ou diplôme
équivalent, français ou étranger ;
- diplôme de 2^e cycle supérieur français ou étranger.

Les candidats artistes doivent pouvoir présenter un
dossier attestant d'une réelle pratique artistique.
Ils ne doivent pas être déjà inscrits en thèse.
Il n'y a pas de limite d'âge pour les candidats.

PROCÉDURE DE
SÉLECTION

À l'issue d'une première procédure de sélection sur
dossier (1^{er} temps), l'établissement retient des
candidat.e.s qu'il convoque pour une audition (2^e
temps). À la suite de celle-ci, chaque établissement
se prononce sur l'admissibilité d'un ou de plusieurs
candidat.e.s. Après consultation des dossiers et
des rapports établis par chaque établissement,
l'admission définitive (3^e temps) est prononcée par
un jury plénier constitué des responsables de la
recherche de chaque établissement et de la
directrice de l'École Doctorale 540.

Les résultats définitifs sont annoncés mi-juillet sur
le site web du Collège doctoral de PSL et sur le
site web du laboratoire SACRe.

RENSEIGNEMENTS

33 (0)1 47 03 54 76
info.arp@beauxartsparis.fr

DOSSIER DE
CANDIDATURE

Le candidat doit envoyer par lettre recommandée avec accusé de réception ou déposer son dossier complet aux Beaux-Arts de Paris, comprenant :

- la fiche d'identité et d'inscription dûment remplie ;
- la copie du diplôme requis (Master 2 ou équivalent) ;
- une photocopie de la carte d'identité ou du passeport ;
- pour les candidats qui ne sont pas ressortissants d'états francophones, un certificat émanant d'un organisme agréé par le gouvernement français, attestant d'un niveau en langue française au moins égal à B2 dans l'échelle des niveaux communs de référence du Conseil de l'Europe ;
- une photo d'identité (le nom du candidat doit être noté au dos) ;
- une grande enveloppe avec nom et adresse du candidat, d'une taille suffisante pour permettre le renvoi du dossier ;
- une lettre de motivation expliquant l'intérêt pour le candidat à accéder à cette formation ;
- un curriculum vitae précisant notamment les institutions où le candidat s'est formé, les professeurs avec lesquels il a travaillé, les prix ou autres récompenses obtenus, ou mentions aux examens et concours académiques, etc. ;
- un dossier artistique (portfolio), témoignant des développements et de l'évolution des travaux du candidat. Pour les œuvres numériques susceptibles d'accompagner le dossier, les seuls supports autorisés sont les clés USB et les DVD. Seule une sélection d'extraits d'une durée maximum de 10 minutes sera visionnée par le jury ;
- un projet de thèse, composé d'une note d'intention (3 pages dactylographiées maximum) et d'un dossier documentant le projet de recherche artistique (maximum 20 pages). Il doit pouvoir permettre de juger de l'opportunité du candidat à s'inscrire dans la formation doctorale SACRe.

NB : les documents peuvent être en anglais ou en français.

CANDIDATURE
À LA FORMATION
DOCTORALE SACRe
2020

FICHE D'IDENTITÉ
ET D'INSCRIPTION

| | | | | | | | | | | | |
|---------------------|---|--|-----|--|--|--|---|--|--|--|---|
| NOM (en majuscules) | | | | | | | | | | | |
| Prénoms | | | | | | | | | | | |
| Date de naissance | | | - | | | | - | | | | |
| Nationalité | | | | | | | | | | | |
| Lieu de naissance | | | | | | | | | | | |
| Adresse | | | | | | | | | | | |
| Code postal, Ville | | | | | | | | | | | |
| Pays | | | | | | | | | | | |
| Mobile | + | | (0) | | | | | | | | |
| Fixe | + | | (0) | | | | | | | | |
| Courriel | | | | | | | | | | | @ |

Titre de la thèse (même provisoire)

Directeur de thèse (enseignant aux Beaux-arts de Paris)

Professeur artiste (enseignant aux Beaux-arts de Paris)

Rappel : joindre obligatoirement à ce dossier toutes les pièces demandées. Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.

J'atteste sur l'honneur que les renseignements fournis sont exacts* ; j'ai noté que je ne suis autorisé à me présenter à l'admissibilité que trois fois.

Fait à

Le - -

Signature du candidat

* la présentation de fausses informations ou de faux documents à n'importe quel stade de la procédure d'admission, quel que soit le moment de sa découverte entraîne automatiquement, en sus des pénalités prévues par la loi du 23 décembre 1901 portant répression des fraudes dans les concours et examens publics, l'annulation de l'admission, y compris de façon rétroactive, et interdit toute nouvelle candidature.